

## Règlement pour le cours de sport ados/adultes 2022/2023

Les cours ont lieu le mardi sur la période scolaire et durant la 1ere semaine de vacances, en dehors des jours fériés.

Les cours commencent le **mardi 20 septembre 2022** et se termineront le **mardi 4 juillet 2023**.

**37 cours sont programmés.**

Pas de cours durant **les vacances de noël**.

**Les inscriptions se feront le mardi 18 octobre sur place durant le cours.**

Les documents sont téléchargeables et peuvent être déposés avec **le règlement** (des cours et de la carte d'adhérents) au périscolaire d'Orchamps-Vennes **uniquement après accord** des responsables de la commission sport adultes, sous enveloppe notée « Sport Adultes ».

Pour des raisons techniques, nous pouvons être amenés à changer de salle ou à repousser un cours.

**Trois séances d'essai (20, 27 septembre et 4 octobre)** sont programmées, il n'y aura aucun remboursement au delà sans justificatif médical pour une longue période.

En cas d'absence ponctuelle du professeur, les cours ne seront pas rattrapés.

**Tarif : 125€ Durée : 1h30 (de 19h45 à 21h15) Lieu : salle des fêtes de Guyans-Vennes**

### A prévoir :

Tenue adaptée avec baskets propres

1 bouteille d'eau

1 petit repose tête pour les mouvements au sol

2 altères de 1kg minimum

linge de toilette (pour mettre sur les tapis)

En fonction de l'effectif (à réévaluer après les séances d'essai) car disponible en salle

-Un manche à balai (une vingtaine de bâtons sur place)

- un tapis de sol (une vingtaine sur place)

(le certificat médical n'est plus obligatoire)

---

Je, soussigné(e).....

Certifie avoir lu et accepte le règlement ci-dessus.

Fait à ..... Le.....

Signature :